

FICHE SANITAIRE DE LIAISON DE L'ENFANT (obligatoire)

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : / / Sexe : M F

RESPONSABLE DU MINEUR :

Nom et prénom du responsable N°1 de l'enfant :

Nom et prénom du responsable N°2 de l'enfant :

Numéros de téléphone en cas d'urgence (fixe et portable)

☎ 1 : ☎ 2 :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT SA SANTÉ

L'enfant ou adolescent a-t-il un problème de santé ?
Oui Non

L'enfant ou adolescent suit-il un traitement médical durant sa présence à l'accueil de loisirs ou durant le séjour ?
Oui Non

si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant avec la notice.) Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance

L'enfant ou adolescent est-il allergique ?
Oui Non

Si oui à quoi: (alimentaire*, médicamenteuse, insectes, soleil, maquillage...)

*En cas d'allergie alimentaire avérée, fournir le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAI)

Vaccins: Fournir la copie des pages de vaccination du carnet de santé

RENSEIGNEMENTS UTILES CONCERNANT L'ENFANT

Repas de l'enfant:
sans recommandation sans viande sans porc

Votre enfant ou adolescent porte-t-il des lunettes, lentilles, diabolos, prothèses auditives, appareil dentaire, etc....

AUTORISATIONS

- J'autorise mon enfant/adolescent à participer aux activités proposées physiques et sportives
Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à participer aux baignades surveillées
Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à être transporté dans le véhicule de service de la Ville (7 places) trajet court et occasionnel.
Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à utiliser les transports bus de ville ou car de location pour les journées d'excursion
Oui Non
- J'autorise mon enfant à quitter l'accueil de loisirs seul à l'heure de fermeture 17h ou 17h30 (pour le centre sportif)
Oui Non
- J'autorise mon adolescent à quitter l'accueil de loisirs seul à l'heure de fermeture 17h30 (horaire hiver)
Oui Non
- J'autorise la Ville de Faches-Thumesnil à reproduire, publier et communiquer au public les photographies prises dans le cadre des accueils de loisirs et séjours pour le journal municipal, affiches et documents municipaux, portail internet de la Ville.
Oui Non

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT/ADOLESCENT AUTRES QUE LES RESPONSABLES DU MINEUR

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant/adolescent :

☎ :

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant/adolescent :

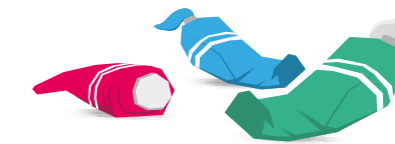
☎ :

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : le mercredi 18 mars 2026

ACCUEIL DE LOISIRS
ET CENTRE SPORTIF

**VACANCES
D'AVRIL**

DU LUNDI 13 AU VENDREDI 24 AVRIL 2026



ACCUEILS DE LOISIRS

Inscription à la Maison d'Activités pour la Jeunesse
170, rue Henri Dillies - 03 20 97 13 47

Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Les lundis et jeudis de 8h30 à 12h

CENTRE SPORTIF

Inscription auprès du service des sports, Centre sportif Kléber
298, rue Kléber - 03 20 32 42 65

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

ou via votre espace famille

Nom : Adresse :
Prénom : Ville :
Age : Né(e) le : / / Tél (domicile) :
École fréquentée : Tél (travail) :
Nom du responsable légal : E-mail :
Prénom : N° allocataire CAF du nord :

PIÈCE À FOURNIR

Si vous avez déjà fournis votre dossier administratif 2025-2026 dûment rempli, seule la fiche d'inscription est à déposer. Le dossier administratif est à remettre obligatoirement avant toute inscription. Pour toute inscription, merci de vous assurer que l'attestation d'assurance extra-scolaire de votre enfant est valide pour la période d'inscription.

! Les familles qui ne fourniront pas les bons documents ou incomplets seront facturés au tarif maximum et ce sans rétroactivité.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION*, DE MODIFICATION OU D'ANNULATION :

Mardi 7 avril pour la semaine du 13 avril au 17 avril **Mardi 14 avril** pour la semaine du 20 avril au 24 avril

**Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles*

Je soussigné (e), M(me) _____, certifie avoir pris connaissance du règlement des A.L.S.H. disponible à la Maison d'Activités pour la Jeunesse ou sur www.ville-fachesthumesnil.fr et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Date : / / Signature :

J'accepte que la Ville de Faches-Thumesnil recueille mes données et qu'elles soient transmises aux autres services municipaux. Si je ne coche pas, mon inscription ne pourra pas être traitée.

**ACCUEIL DE LOISIRS FRÉQUENTÉ :****École maternelle (2-6 ans)**La Bruyère
Mozart**École primaire (6-12 ans)**A. France
G. Sand**Adolescent (11-17 ans)**MAJ (uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h30)
J'autorise mon enfant à sortir seul à 17h30**CENTRE SPORTIF :**

Votre enfant ira-t-il au centre sportif ?

Oui

Non

Doit-il être conduit ?

Oui

Non

! Chaque case cochée sera facturée **sauf sur présentation d'un certificat médical remis à la Maison d'Activités pour la Jeunesse dans les 72H** (1 jour de carence sera appliqué)

DU LUNDI 13 AVRIL AU VENDREDI 17 AVRIL 2026

Garderie matin 7h30/9h	Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17
Matin 9h / 12h					
Repas du midi					
Après-midi 13h30 / 17h					
Garderie soir 17h / 18h30	Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17

DU LUNDI 20 AVRIL AU VENDREDI 24 AVRIL 2025

Garderie matin 7h30/9h	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24
Matin 9h / 12h					
Repas du midi					
Après-midi 13h30 / 17h					
Garderie soir 17h / 18h30	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24

REPAS (uniquement pour l'accueil de loisirs) :

Sans recommandation

Sans viande

Sans porc

PAI



Avec le soutien financier de la CAF de Lille



Remplir obligatoirement la fiche sanitaire de liaison de l'enfant en page 4 du document

Si vous optez pour l'inscription en version papier, vous devez déposer les fiches (page 1, 2 et 4) remplies à la Maison d'Activités pour la Jeunesse 170, rue Henri Dillies - 03 20 97 13 47 (Aucune inscription ne sera prise en compte par mail, dépôt en boîte aux lettres ou voie postale) Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les lundis et jeudis de 8h30 à 12h



De 13h30 à 17h30 - rendez-vous école Kléber

ACTIVITÉS	1 ^{ère} activité		2 ^{ème} activité	
Gym	6 ans et +		6 ans et +	
Tennis	8 ans et +			
Badminton			8 ans et +	
Football	6 à 8 ans		9 ans et +	
Cirque			6 ans et +	
Jeux d'opposition	6 ans et +			
Danse			6 ans et +	
Handbal	6 ans et +			
Tennis de table			6 ans et +	
G.R.S ou gym accro	6 ans et +			
ACTIVITÉS SPORTIVES AVEC FORFAIT SUPPLÉMENTAIRE*				
Bowling*			6 ans et +	
Équitation*	6 ans et +			

*** FORFAIT SUPPLÉMENTAIRE PAR SEMAINE****BOWLING:** 12.95€ supp/semaine**ÉQUITATION:** 24.55€ supp/semaine**DU LUNDI 13 AVRIL AU VENDREDI 17 AVRIL 2026**

1 ^{ère} Activité		2 ^{ème} Activité	
---------------------------	--	---------------------------	--

DU LUNDI 20 AVRIL AU VENDREDI 24 AVRIL 2026

1 ^{ère} Activité		2 ^{ème} Activité	
---------------------------	--	---------------------------	--

La réservation d'une semaine au centre sportif sera facturée en cas d'absence injustifiée (voir règlement intérieur)

Quotient familial	Tarif à la semaine
0 à 305 €	3.55 €
306 € à 457 €	7.50 €
458 € à 579 €	14.65 €
580 € à 670 €	17.25 €
671 € à 777 €	18.75 €
778 € à 945 €	20.75 €
946 € à 1158 €	22.85 €
1159 € à 1402 €	24.80 €
1403 € et +	27.20 €
Extérieur	
0 à 670 €	53.90 €
671 à 1158 €	54.55 €
1159 € et +	55.25 €

LIAISON ENTRE ACCUEIL DE LOISIRS ET CENTRE SPORTIF :

Votre enfant ira-t-il le matin dans un accueil de loisirs municipal ?

Oui

Non

Si oui, lequel

A. France

G. Sand

Si votre enfant **participe à l'accueil de loisirs municipal le matin et mange à la cantine**, il sera pris en charge par nos soins et conduit au centre sportif

! Chaque case cochée sera facturée **sauf sur présentation d'un certificat médical remis au service des sports dans les 72H** (1 jour de carence sera appliqué)



Remplir obligatoirement la fiche sanitaire de liaison de l'enfant en page 4 du document.